



**Des traducteurs-interprètes  
au service de la justice et des justiciables**

**Association loi 1901**

**N° d'organisme formateur : 11 75 54854 75**

**ATTESTATION D'ASSURANCE  
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

**MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. sis 10 boulevard Oyon 72030 LE MANS Cedex,  
représentées par le Cabinet TOUSSAINT PAJOT, agents généraux des MMA sis 1 rue du Vallespir  
66000 PERPIGNAN**

- atteste que mrs Britta VINCENT 38 rue de la Marbellière 37300JOUÉ LES TOURS  
est titulaire d'un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle pour ses  
activités dont le montant de garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé (selon l'option  
choisie : Judiciaire + Extrajudiciaire option 1

à 90 euros par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance ;

- certifie que l'assuré(e) est actuellement à jour du paiement de ses cotisations d'assurance s'élevant à 90  
euros TTC payés par cheque

La présente attestation, valable pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022, a été délivrée pour valoir ce  
que de droit.

Pour l'association  
Le 27/11/2022  
La trésorière



Siège social : c/o. CERTEX-CALITEX - 31 rue du Rocher – 75008 Paris  
contact@expertij.fr - www.expertij.fr